

Avis au public

Il est porté à la connaissance du public que la prochaine réunion du conseil communal aura lieu **le vendredi 13 octobre 2023 à 08:30 heures**, à la salle des séances de l'hôtel de ville de Bettembourg, 1^{er} étage n° A102.

SEANCE PUBLIQUE

- 1. Présentation de la déclaration du collège échevinal pour la période 2023-2029**
- 2. Nomination des membres des commissions légales et consultatives**
- 3. Correspondance et informations**
 - 3.1. Remerciements
 - 3.2. Informations au conseil communal
- 4. Aménagement communal et développement urbain**
 - 4.1. Réaménagement de l'accès au campus scolaire « Em de Bëchel »
 - 4.2. Modification de la dénomination des noms de rues
 - 4.3. Réclamations contre une modification ponctuelle du PAG - Prise de position
 - 4.4. Droits de préemption
 - 4.5. Morcellements
 - 4.6. Décompte de travaux
- 5. Infrastructures communales**
 - 5.1. Extension de l'école « Sonneschoul » à Noertzange
- 6. Finances communales**
 - 6.1. Comptes administratif et de gestion de l'exercice 2021
 - 6.2. Lignes de préfinancement
 - 6.3. Fixation des taux d'imposition de l'impôt foncier pour l'année 2024
 - 6.4. Fixation du taux d'imposition de l'impôt commercial pour l'année 2024
 - 6.5. Modifications budgétaires
 - 6.6. Subsidés, subventions et dons
- 7. Transactions immobilières**
 - 7.1. Actes de cession
 - 7.2. Acte de vente
 - 7.3. Acte d'échange
 - 7.4. Compromis de vente
- 8. Contrats et conventions**
 - 8.1. Contrats Luxorr
 - 8.2. Convention Médiation
 - 8.3. Convention Sporting
 - 8.4. Divers contrats de concessions aux cimetières
- 9. Règlements communaux**
 - 9.1. Modifications du règlement de la circulation
- 10. Prorogation des heures d'ouverture pour les débits de boissons pour l'année 2024**
- 11. Syndicats intercommunaux et autres associations**
 - 11.1. Répartition du supplément de congé politique
 - 11.2. Rapports et procès-verbaux
- 12. Motions/Questions des conseillères et des conseillers**



SEANCE A HUIS CLOS

13. Affaires de personnel à huis clos

Bettembourg, le 5 octobre 2023

Le collège échevinal

